

Marée à La Rochelle:

Samedi 16 mai **BM 10h57 (0.99m) – PM 17h25 (6.25m) coeff 92**

Dimanche 17 mai: **BM 11h46 (0.7m) – PM 18h11 (6.24m) coeff 98**

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est <https://cnlr.fr>

3.2 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF de la course : **77**

3.4 Les informations **pourront** être relayées sur le groupe Whats app CNLR- régates <https://chat.whatsapp.com/HfZE5S5LDmoLd7IFyg40gs>



6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Date des courses : les 16 et 17 Mai

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est **08h55**.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement de la zone de course est : **Baie de La Rochelle, Pertuis d'Antioche.**

9. LES PARCOURS

9.2 Le parcours, sous réserve de changements apportés par le comité de course et annoncés à la VHF au plus tard 15 minutes avant le départ, est ainsi défini :

SAMEDI

Pour les bateaux dont le HN net est inférieur à 19.4 (environ 25 miles)

<i>Marque</i>	<i>A laisser à</i>	<i>Marque à contourner à moins de 5 longueurs</i>	<i>Réduction possible, auto-pointage requis</i>
<i>Départ entre la Ouest Minimes à laisser à TRIBORD, et le bateau comité à BABORD.</i>			
<i>Bouée Orange CNLR, à env. 0.2 miles dans le 120° du phare de Chanchardon (46°9,649 N et 1°28,174 W)</i>	<i>Bâbord</i>	<i>X</i>	<i>X (Noter l'heure dans le Ouest de la Bouée)</i>
<i>Longe Nord</i>	<i>Tribord</i>	<i>X</i>	<i>X (Noter l'heure dans le sud de la Bouée)</i>
<i>Arrivée entre les deux bouées d'attente blanche à l'entrée de St Denis</i>			

Pour les bateaux dont le HN net est supérieur ou égal à 19.4 (environ 32 miles)

<i>Marque</i>	<i>A laisser à</i>	<i>Marque à contourner à moins de 5 longueurs</i>	<i>Réduction possible, auto-pointage requis</i>
<i>Départ entre la Ouest Minimes à laisser à TRIBORD, et le bateau comité à BABORD.</i>			
<i>Bouée Orange CNLR, à env. 0.2 miles dans le 120° du phare de Chanchardon (46°9,649 N et 1°28,174 W)</i>	<i>Bâbord</i>	<i>x</i>	<i>X (Noter l'heure dans le Ouest de la Bouée)</i>
<i>Nord-Ouest Aix</i>	<i>Tribord</i>	<i>X</i>	<i>X (Noter l'heure dans le sud de la Bouée)</i>
<i>Arrivée entre les deux bouées d'attente blanche à l'entrée de St Denis</i>			

DIMANCHE 17 Mai:

Pour les bateaux dont le HN net est inférieur à 19.4 (environ 25 miles)

<i>Marque</i>	<i>A laisser à</i>	<i>Marque à contourner à moins de 5 longueurs</i>	<i>Réduction possible, auto-pointage requis</i>
<i>Départ entre la Nord Longe à laisser à TRIBORD, et le bateau comité à BABORD.</i>			
<i>Bouée Orange CNLR, à env. 0.2 miles dans le 120° du phare de Chanchardon (46°9,649 N et 1°28,174 W)</i>	<i>tribord</i>	<i>X</i>	<i>X (Noter l'heure dans le Ouest de la Bouée)</i>
<i>Longe Nord</i>	<i>bâbord</i>	<i>X</i>	<i>X (Noter l'heure dans le sud de la Bouée)</i>
<i>Arrivée Ouest Minime à laisser à Tribord, et prendre le temps axe phare du bout du monde W minimales</i>			

Pour les bateaux dont le HN net est supérieur ou égal à 19.4 (environ 32 miles)

<i>Marque</i>	<i>A laisser à</i>	<i>Marque à contourner à moins de 5 longueurs</i>	<i>Réduction possible, auto-pointage requis</i>
<i>Départ entre la Nord Longe à laisser à TRIBORD, et le bateau comité à BABORD.</i>			
<i>Bouée Orange CNLR, à env. 0.2 miles dans le 120° du phare de Chanchardon (46°9,649 N et 1°28,174 W)</i>	<i>tribord</i>	<i>x</i>	<i>X (Noter l'heure dans le Ouest de la Bouée)</i>
<i>Nord Ouest Aix</i>	<i>bâbord</i>	<i>X</i>	<i>X (Noter l'heure dans le sud de la Bouée)</i>
<i>Arrivée Ouest Minime à laisser à Tribord, et prendre le temps axe phare du bout du monde W minimales</i>			

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, notamment le banc du Lavardin, les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les zones des filières (dont leurs marques).

Port de Saint Denis : Une attention particulière est demandée à tous les participants sur l'entrée dans le port de Saint Denis (et sortie) sous la seule responsabilité du concurrent. A titre d'information, **le seuil est à 1.5 m au dessus du 0 des cartes SHOM**. A vos règles des 12^{ème}, et pour les plus jeunes, Chat GPT vous donnera la réponse en 20 secondes pour les heures limites de passage.

12. LE DEPART

- 12.1 SAMEDI : Départ entre la Ouest Minime à laisser à TRIBORD, et le bateau comité à BABORD.
- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

- 14.1 SAMEDI : La ligne d'arrivée sera entre les deux bouées d'attente blanche à l'entrée de St Denis.
- 14.2 Chaque concurrent doit noter son heure d'arrivée en heure légale (heure GPS en heures minutes et secondes) et la transmettre par VHF au bateau comité dans les dix minutes suivant son arrivée.

19. REGLES DE SECURITE

Comme prévu dans l'avis de course, régate > 6 miles d'un abri donc armement de sécurité associé obligatoire.

- 19.1a Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.
- 19.1b [DP] [NP] Emargement par appel VHF des bateaux et des équipages sur l'eau par le comité de course avant le départ de la première course de la journée.
- 19.1c [Le port de la brassière est obligatoire pour tous les concurrents naviguant en solitaire. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.
- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.4 Utilisation du Bout dehors : Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

22. BATEAUX OFFICIELS

Le bateau officiel est Coyote, Pogo 36, voiles gris foncé.

28. PRIX

Un prix pourra être remis à chaque concurrent lors du pot amical qui suivra la proclamation des résultats, environ 30 min après l'arrivée du dernier bateau.

ARBITRES DESIGNES

Président-e du comité de course : **Vincent Leclerc, 07 60 03 29 08**